



Procès Verbal de la réunion ouverte du Conseil d'Administration du 1 mars 2015

Le 1 mars, à 14 h 30, les membres du Conseil d'Administration de l'association « 2^e Compagnie d'Arc d'Angy – la Flèche au Vent » se sont réunis dans la salle des associations, située au 1^{er} étage de l'ancienne mairie, au, 4 place Henri-Barbusse, 60250 ANGY, suite à la convocation du Président de l'association, envoyée par mail le 11 février 2015.

Cette réunion étant ouverte, les membres qui le souhaitaient ont pu y assister. Plusieurs personnes extérieures y ont été conviées : les représentants de la Mairie d'Angy, ainsi que les représentants de Scouts de la Paroisse de Mouy.

Etaient présents, et faisant partie du Conseil d'Administration :

M. NOURY Cyril (Président), M. AUDINOT Maxime (Trésorier), Mme NOURY Aurélie (Secrétaire), M. RODRIGUEZ Ivan (Secrétaire-adjoint), M. GAINÉ Christophe (Membre), M. NOURY Kévin (Membre).

Etaient présents, et faisant partie de l'Association :

Mme PAQUET-BOURSIER Margaux, Mme NOURY Marie-Chantal, M. LEFEVRE Thomas, M. DURAND Mickael, M.VERGIN Pierre.

Etaient présents, et ne faisant pas partie de l'Association :

VASSAUX Dimitri, LE CLEGUERE Jérôme

Etaient absents excusés : M. LEBEGUE Arthur (Vice-Président), M. HAIOUN Benjamin, M. NOURY Frédéric

Le Conseil d'Administration a pour ordre du jour :

- Visite du terrain et résumé des travaux faits, en cours et à venir
- Versement des cotisations en vue du lancement des activités
- Retour sur la Bénédiction de la Compagnie du 25 janvier 2015
- Choix du cadeau à offrir au Chevalier Masselin et à l'Abbé Cordeiro
- Retour sur la rencontre arcs droits de Louvres du 1^{er} février 2015
- Point de situation : La Flèche au Vent / Médiévale d'Angy / Cie d'Arc de Bury
- Point de situation : affiliation à l'ILAA
- Point de situation : affiliation à la FFTA avec résumé des échanges
- Définition des dernières dates du calendrier et organisation des manifestations :
 - o Tir à l'Oiseau et Assemblée Générale Ordinaire
 - o Tir du Roy de France à Vic-sur-Aisne
 - o Tir à la Bougie pour la Saint-Jean
 - o Prix du Roy
 - o Tir aux Peluches
 - o Inauguration du jeu d'Arc, ouverture du Prix général et réunion des Familles et Rondes de Chevalerie de France
- Ouverture du Prix Général de Saint-Pierre-Montmartre le 25 octobre 2015
- Présentation par Pierre Vergin des autocollants de Compagnie
- Débat ouvert concernant la proposition des Scouts de Mouy
- Débat ouvert concernant l'initiation des CM2 des villages alentours
- Point sur les achats à venir
- Questions diverses (résumé réunion de la ligue, proposition de visioconférence pour participer aux réunions, travaux à venir...)

1/ Visite du terrain et résumé des travaux faits, en cours et à venir

Préalablement à la réunion, tous les présents se sont donné rendez-vous au terrain afin de constater de visu l'avancement des travaux. Au vu de la météo et compte tenu de l'état actuel du terrain, la visite n'a pas eu lieu.

Le Président résume les travaux :

- Les travaux qui ont été effectués par la Mairie : changer la serrure du logis, installer un radiateur dans le logis, condamner la porte d'accès au football, installer une horloge dans le logis.
- Les travaux qui ont été effectués par la compagnie : installer quelques meubles sommaires et un peu de matériel d'activité dans le logis, faire les jeux de clés pour les officiers.
- Les travaux en cours de réalisation par la Mairie : le grillage tout autour du site, puis le perçage d'une nouvelle entrée à l'arrière du pas de tir sont en cours.
- Les travaux à venir : dans les travaux urgents, et en suivant les recommandations de la DDCCS afin de mettre aux normes le terrain extérieur, il faudra remonter la butte d'arrêt en terre de 2m50 à 4m ; il faudra également entièrement refaire le jeu d'arc, qui par conséquent, ne sera pas ouvert avant l'été, voire la rentrée suivant l'avancée des travaux.

Le Président tient à signaler les dons faits à la Compagnie depuis l'ouverture, à savoir : des meubles et planches par Maxime Audinot ; des meubles par Marie-Chantal et Frédéric Noury ; une horloge, une chaîne hifi, des bancs et le prêt d'un radiateur par Kevin Noury pendant les travaux ; l'hébergement du site internet, des peluches, un ballot de paille compressé, du matériel administratif et des flèches d'entraînement par Cyril et Aurélie Noury. L'aménagement du logis reste la priorité en termes de dons afin de l'équiper à moindre coût.

2/ Versement des cotisations en vue du lancement des activités

Conformément à notre règlement intérieur, les activités devant commencer fin mars/début avril, le Président propose que la part Compagnie soit réduite de 50% en compensation du temps sans activité. Etant à présent affilié à l'ILAA et à la FFTA, les tarifs demandés seront donc les suivants :

Détail du tarif des licences	Poussins	Jeunes	Adulte C	Adulte L
FFTA + assurance	14,00 €	23,00 €	40,00 €	32,00 €
Ligue de Picardie	10,00 €	13,50 €	21,00 €	17,00 €
Comité Départemental Oise	5,00 €	6,50 €	7,50 €	7,50 €
Ronde (à choisir)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
International Longbow Archer Association	9,70 €	9,70 €	9,70 €	9,70 €
Compagnie d'arc (-10€ pour les angylois)	30,00 €	30,00 €	60,00 €	60,00 €
TOTAL extérieur	68,70 €	82,70 €	138,20 €	126,20 €
TOTAL habitant d'Angy	58,70 €	72,70 €	128,20 €	116,20 €

Détail du tarif des licences spéciales	Handisport	Découverte	Adulte SP	2e Cie
FFTA + assurance + FFSA (4€ pour la FFH)	14,00 €	17,00 €	27,00 €	0,00 €
Ligue de Picardie	2,00 €	3,00 €	3,00 €	0,00 €
Comité Départemental Oise	2,00 €	2,00 €	1,00 €	0,00 €
Ronde (à choisir)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
International Longbow Archer Association	9,70 €	9,70 €	9,70 €	9,70 €
Compagnie d'arc (-10€ pour les angylois)	30,00 €	30,00 €	20,00 €	70,00 €
TOTAL extérieur	57,70 €	61,70 €	60,70 €	79,70 €
TOTAL habitant d'Angy	47,70 €	51,70 €	50,70 €	69,70 €

Lorsque la Compagnie sera affiliée et à une Ronde, les membres seront redevables de la part restante, en fonction du tarif pratiqué par cette Ronde.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition de tarification a été acceptée par 6 voix sur 6.

Pour terminer ce point, Maxime Audinot fait l'inventaire des présents et procède à la réception des règlements en échange d'un reçu de la Compagnie et d'un reçu de la FFTA le cas échéant. Les membres recevront leurs licences ILAA et FFTA en version numérique par mail (ou par le Président pour ceux n'ayant pas de mail)

Le président précise, conformément à la loi, qu'une assurance complémentaire peut-être prise, et met les formulaires à disposition. Il informe les membres de l'existence d'un magazine promu par la FFTA et explique les modalités d'inscription.

Chacun se voit remettre un exemplaire à jour des statuts et du règlement intérieur, ainsi que la fiche d'information générale et, pour ceux qui n'étaient pas encore affiliés à la FFTA précédemment, les fiches nécessaires (assurance, règlements...).

Il est à noter que 13 des 14 membres initiaux ont procédé à leur inscription, sachant que 3 nouveaux membres sont venus grossir les rangs ce jour.

3/ Retour sur la Bénédiction de la Compagnie du 25 janvier 2015

La Bénédiction de notre Compagnie a été un succès inespéré, et de nombreux Chevaliers et Archers y étaient présents.

Le Président donne lecture des mails reçus en remerciement, ainsi que des commentaires laissés dans notre registre de Compagnie.

Le Porte-drapeau présente ensuite à tous le drapeau reçu et béni lors de cette manifestation, et le Président fait de même avec son écharpe de Capitaine.

Le Président en profite pour remercier la Mairie d'Angy pour le don d'un baudrier retrouvé dans les archives de la commune, ainsi que Kévin Noury et Michel Pierra pour la fabrication de la hampe et du pied du drapeau. Il est à noter que Kévin Noury a fourni gracieusement le matériel qui a servi à la fabrication.

4/ Choix du cadeau à offrir au Chevalier Masselin et à l'Abbé Cordeiro

Compte tenu de l'implication de l'Abbé Cordeiro à nous donner la plus belle cérémonie possible, ainsi que la remise « surprise » de notre drapeau par le Chevalier Masselin, Capitaine de la Compagnie d'Arc de Coucy-lès-Eppes, le Président propose de leur offrir un souvenir unique de cette journée. Libre parole est laissée aux suggestions des présents.

Après débat sur les différentes propositions, il est adopté ce qui suit à l'unanimité des présents : L'Abbé Cordeiro ainsi que le Chevalier Masselin recevront chacun une bouteille de vin, une boîte de chocolats et un écusson encadré et signé par les participants, lors du tir à l'oiseau.

5/ Retour sur la rencontre arcs droits de Louvres du 1^{er} février

Le Président revient sur la participation de la Compagnie à la Rencontres Arcs Droits de Louvres du 01/02/2015. Il félicite tous les présents, non pas pour les performances réalisées, car c'est une rencontre amicale, mais pour leur bonne humeur, et l'ambiance qu'ils ont contribué à apporter durant la journée.

Le Président transmet les remerciements de la Compagnie de Louvres, qui a remarqué nos efforts pour être présents, si peu de temps après notre création et juste après la bénédiction.

Le Président présente la vidéo qu'il a réalisée, et informe qu'elle sera mise prochainement en ligne sur notre site.

6/ Point de situation : La Flèche au Vent / Médiévale d'Angy / Cie d'Arc de Bury

La situation étant un peu compliquée depuis quelques temps, le Président tient à faire le point sur les événements récents impliquant la Médiévale d'Angy et la Compagnie voisine de Bury.

Il explique que suite à la création de notre structure, le conseil d'administration de la Médiévale d'Angy a choisi de dissoudre l'association fin janvier. Ils ont fait une demande afin d'être transférés dans la Compagnie d'Arc de Bury, et ont emporté leur matériel là-bas, laissant la salle de tir d'Angy quasiment vide, et libre d'occupation.

Il faut savoir que la salle de tir n'est pas aux normes, malgré la pratique depuis 2013 de cette association. Les petites modifications demandées par la DDCS ont été effectuées par la Mairie, et donc cette salle n'a besoin que d'un peu de réaménagement pour être utilisable.

Bien que notre discipline se pratique bien mieux en extérieur, l'opportunité de disposer d'une salle pour les jours de mauvais temps est à saisir, et le Président demande au Conseil d'Administration de l'autoriser à faire la demande officielle à la Mairie d'utiliser cette salle à compter dès que les démarches administratives obligatoires seront terminées.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition a été acceptée par 6 voix sur 6.

Un représentant de la Mairie d'Angy étant présent, le Président l'invite à prendre bonne note de la décision du Conseil d'Administration, et l'informe qu'il enverra la demande officiellement par lettre à la Mairie dans les semaines à venir.

7/Point de situation : affiliation à l'ILAA

Le Président revient sur l'affiliation à l'ILAA. Elle est effective depuis le 25 janvier, date à laquelle M. Brian Mooyaart, représentant le Comité Directeur de l'ILAA nous a remis le diplôme officiel, ainsi que notre licence de Compagnie. Dans quelques jours, dès que le règlement des licences prises aujourd'hui sera parvenu à l'ILAA, les membres pourront participer à tous les concours et toutes les manifestations organisés par les Compagnies affiliées, et ce, dans le monde entier.

Le Président donne lecture des prochaines manifestations de l'ILAA, et laisse à ceux qui le souhaitent un exemplaire du calendrier de l'ILAA. Ce calendrier sera mis en ligne sur notre site, et affiché dans notre logis de manière permanente.

8/Point de situation : affiliation à la FFTA avec résumé des échanges

Le Président explique à présent les difficultés rencontrées avec la FFTA pour s'affilier. La demande initiale date du 28 décembre 2014, et la Compagnie n'a été affiliée que le 27 février 2015.

Le Président donne lecture du mail injurieux reçu de M. Bouclet, président de la FFTA, envoyé à la Flèche au Vent ainsi qu'à une bonne partie des Compagnies de l'Oise. Aucune réponse ne lui a été faite à ce jour par la Compagnie, et le Président informe les membres qu'il n'a pas prévu de répondre à ce pitoyable plaidoyer.

Le Président donne ensuite lecture du mail reçu le lendemain de M. Rebeyrotte, président de la Ligue de Picardie, qui a enfin daigné envoyer le compte rendu de la DDCS concernant les installations d'Angy – lu également par le Président. Les autres échanges avec la FFTA, la ligue de Picardie et la DDCS sont ensuite lus.

A l'issue de ces lectures, le Président résume la situation : après avoir eu au téléphone à plusieurs reprises cette semaine la personne en charge du dossier de notre Compagnie, nous avons été affiliés, sous le N°0960028, ce vendredi. Ceci devrait donc mettre fin au bras de fer entamé il y a plusieurs mois, et permettre à la Compagnie de commencer ses activités très prochainement.

Actuellement, seuls Aurélie, Maxime et Cyril ont été transférés dans la nouvelle Compagnie. Ceux qui prennent ce jour une licence FFTA complète (c'est-à-dire qu'ils ne font actuellement pas partie d'une autre Compagnie) seront directement inscrits dans les effectifs. Pour les autres membres, qui sont pour la plupart issus de la Compagnie d'Arc de Cires-lès-Mello, le Président va faire une demande

officielle de transfert à la FFTA cette semaine, après avoir fait les démarches nécessaires du Président de Cires-lès-Mello.

9/Définition des dernières dates du calendrier et organisation des manifestations :

- Tir à l'Oiseau et Assemblée Générale Ordinaire

Etant donné les dates déjà fixées (brocante d'Angy le 12 avril, et tir du Roy de France le 1^{er} mai), nous n'avons pas le choix dans la date du tir à l'Oiseau. Il aura lieu soit le 19 avril, soit le 6 et sera suivi de l'Assemblée Générale Ordinaire à la tombée de la nuit. Suivant l'état d'avancement des travaux sur le terrain de tir, nous risquons d'avoir à le tirer en dehors de notre commune. La Compagnie d'arc de Verberie s'est proposée de nous accueillir pour ce tir et la date retenue est fixée au 6 Avril. Le Président doit vérifier l'heure précise avec le Capitaine de Verberie, et lui proposer d'organiser un barbecue et d'amener des salades, ainsi qu'un bouquet de fleurs pour leur jeu d'arc en remerciement.

Lors de cette assemblée générale, les dates des réunions de la Saison 2015-2016 seront fixées. Les membres remercient la Compagnie d'Arc de Verberie pour cette amicale proposition.

- Tir du Roy de France à Vic-sur-Aisne

Le Président explique le que le Roy de la Compagnie aura obligation de se rendre au tir du Roy de France, qui a lieu comme tous les ans le 1^{er} mai à Vic-sur-Aisne. Le Président accompagnera le Roy ce jour-là, et ceux qui le souhaitent peuvent venir assister à ce tir très particulier.

- Bouquet Provincial

Le Président annonce que le Bouquet Provincial aura lieu à Provins, le 31 mai. Bien que cela fasse un peu loin, la Compagnie se doit d'y participer. Actuellement, seuls Aurélie et Cyril ont prévu d'y aller avec le drapeau.

Les autres membres qui souhaitent participer ont encore du temps pour se décider, et le sujet sera abordé à nouveau lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Tir à la Bougie pour la Saint-Jean et Tir aux Marques de Mont l'Eveque

Le Président rappelle que la Compagnie a prévu d'organiser un tir à la bougie nocturne en l'honneur de la Saint-Jean. La date est libre dans le mois de juin, à l'exception du 6/7 juin, où l'ILAA organise le tir d'artillerie à Mont-l'Évêque, et où il serait bienvenu que notre Compagnie soit présente. Le Président explique également qu'il serait une bonne chose que les habitués de ce tir aident les organisateurs pour la manifestation afin de montrer notre implication dans les tirs traditionnels proposés par l'ILAA.

Après débat, la date du tir à la bougie est fixée le samedi soir 13 juin. Rendez-vous est donné à 17 heures pour la mise en place, avec début des tirs dès la tombée de la nuit.

- Prix du Roy / Journée travaux

Le tir du Roy a habituellement lieu en juillet ou août. Il ne faut cependant pas le faire le week-end de la fête communale, qui a habituellement lieu la semaine suivant le 14 juillet.

Après débat, la date du tir est fixée au Samedi 4 juillet, avec début des tirs à 10 heures, repas au logis, puis travaux durant l'après-midi. La liste des travaux à réaliser sera précisée lors de la réunion précédente.

- Tir aux Peluches

Le Tir aux Peluches constitue notre manifestation de la rentrée, et ouvre la saison. Elle a habituellement lieu le 1^{er} dimanche de septembre. Cependant, au vu de la bonne fréquentation de l'an dernier, le Président propose que le tir soit ouvert le samedi 5 septembre après-midi et le dimanche 6 septembre après-midi, afin de toucher plus de personnes. La formule resterait inchangée : deux concours (un pour les débutants, un pour les habitués, avec des positions de tir complexes) et consisterait à tirer sur des peluches avec des flèches blunt.

Après débat, la date est confirmée et il est décidé de retenir le samedi 5 après-midi ainsi que le dimanche 6 après midi (14h à 18h).

- Inauguration du jeu d'Arc, ouverture du Prix général et réunion des Familles et Rondes de Chevalerie de France (7-8 Novembre)

Etant donné tous les impératifs déjà prévus dans ces périodes de 2015, la date ne peut être fixée qu'au week-end du 7 et 8 novembre

Le Président résume les différentes manifestations proposées sur ce même week-end. Le Samedi matin du 7 aurait lieu l'inauguration du jeu d'arc, avec la participation de l'Abbé Cordeiro et des drapeaux des autres Compagnies. Nous en profiterions pour accueillir l'après-midi et dans la soirée, dans la salle des associations d'Angy la réunion des Familles et Rondes de Chevalerie de France, si notre candidature pour cela est acceptée. Cela permettrait de faire connaître notre Compagnie au-delà de nos voisins et d'y accueillir des Chevaliers d'Arc venus de toute la France. Pendant l'après-midi, notre jeu serait ouvert lors d'une partie de jardin, et nous offririons un prix aux trois plus belles flèches.

Le lendemain, nous procéderions à l'ouverture de notre prix général, qui durera tout le mois de novembre. Pour cela, le matin, nous pourrions accueillir une Compagnie amie, qui tirerait avec nous suivant la manière traditionnelle. Un repas commun serait bien sûr à organiser. L'après-midi, notre jeu sera ouvert aux autres participants, et les présents pourront compléter des pelotons faibles en nombre. Le Capitaine propose la Compagnie de Saint-Pierre-Montmartre pour ouvrir notre tout premier prix général, celle-ci s'étant illustrée par sa présence en nombre lors de la bénédiction, et par son aide permanente depuis notre création. Cette compagnie nous a également demandé d'ouvrir leur Prix Général, le 25 octobre 2015, ce qui est un grand honneur, étant donné l'importance de cette Compagnie d'Arc.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition a été acceptée 6 voix sur 6.

Il est donc décidé que la Compagnie organisera bien l'ensemble de ces manifestations, et qu'une réunion préparatoire sera faite lors de la semaine précédente. Le Conseil d'Administration autorise pour cela le Président à proposer notre candidature pour la réunion des Familles et Rondes de Chevalerie de France.

10/Ouverture du Prix Général de Saint-Pierre-Montmartre le 24 octobre

Le Président explique que lors de la bénédiction, l'un des Officiers de la Compagnie de Saint-Pierre-Montmartre a formulé la demande officielle que notre Compagnie aille le 24 octobre 2015 ouvrir leur prix général. Comme précisé plus tôt, c'est un honneur rare, et il convient d'y répondre favorablement, et de s'y préparer au mieux afin de faire la meilleure impression possible.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition a été acceptée 6 voix sur 6. Le Président est chargé de donner réponse au plus tôt au Capitaine de la Compagnie d'Arc de Saint-Pierre-Montmartre.

11/Présentation par Pierre Vergin des autocollants de Compagnie

Le Président cède la parole à Pierre Vergin, membre de l'association afin qu'il présente les autocollants qu'il a réalisés pour la Compagnie. Pierre en distribue quelques-uns aux personnes présentes. Le stock est conservé par le président et accessible sur demande. Ce stock sera par la suite stocké dans le logis. Pierre propose également de faire des affiches si nécessaire en fonction de l'événementiel.

La Compagnie remercie Pierre pour son dévouement, et pour ses riches idées en termes de communication.

12/Débat ouvert concernant la proposition des Scouts de Mouy

Le Président explique que suite à la bénédiction, où étaient présents les Scouts de Mouy, il a pu s'entretenir avec leur représentant, et qu'ils ont discuté de l'organisation d'une journée commune. Il s'agirait d'une journée en deux parties : une explication de la vie et du martyr de Saint-Sébastien, patron des archers par notre Président, puis d'une initiation à l'arc droit via un tir aux peluches. Cette manifestation aurait certainement lieu pendant la saison prochaine (2015-2016). Les Officiers intéressés par cette manifestation se feront connaître par le président.

13/Débat ouvert concernant l'initiation des CM2 des villages alentours

Le Président explique qu'il a pu discuter avec plusieurs maires et adjoints des villes et villages alentours, et certains trouvent l'idée d'initier les jeunes à l'arc droit très intéressante. Notre Compagnie a déjà prévu d'initier une fois par an la dizaine de CM2 d'Angy, à partir de la saison prochaine, le temps d'acquérir le matériel nécessaire. Aussi, le Président demande au Conseil d'Administration l'autorisation de reprendre contact et d'examiner les conditions et compensations financières possibles (Achat de matériel d'initiation par exemple) pour cette manifestation avec les communes intéressées.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition a été acceptée par 6 voix sur 6. Le Président sollicitera donc dans les semaines à venir un rendez-vous dans les trois mairies en question.

14/Point sur les achats à venir

Le Président explique que les subventions étant versées en avril par la commune, il doit avancer certains frais pour couvrir les dépenses devant être faites avant cette date. Parmi celles-ci, il y a l'achat de l'écharpe de Roy, qui sera remise lors du tir à l'Oiseau en avril, la souscription d'une assurance locative tous-risques pour le terrain et le règlement des licences ILAA et FFTA.

Les autres dépenses pouvant attendre le versement des subventions, mais certaines sont toutefois prioritaires, et en particulier :

- Le Remboursement des 500€ avancées par le Chevalier Masselin pour le drapeau
- La commande des arcs d'initiation, car Frédéric Viguier, le facteur d'arcs, est très chargé et ne pourra les faire tout de suite.
- La commande des écussons (le nombre de 200 a été retenu pour cette première commande), qu'il faudra coudre sur nos tabards de Compagnie avant le bouquet provincial du 31 mai.

Par ailleurs, le Président informe les membres qu'il a prévu de faire une demande de subvention aux élus présents et excusés lors de notre bénédiction, à savoir M. Courtial, Député ; M. Paccaud, Conseiller Régional ; M. Fouchard, Conseiller Régional ; Mme Delafontaine, Vice-présidente du Conseil Général et Maire de Mouy.

15/Questions diverses

A/Résumé de la réunion de la Ligue du 28 février 2015

Le Président résume la réunion de la Ligue de Picardie de la veille. La Compagnie a été représentée par Arthur et Cyril, et se déroulait à Roye.

Il a été dit que le CDOS organise des formations pour les dirigeants d'association. Le Président va prendre contact avec eux pour en savoir plus, tant sur le contenu que sur le tarif de ces formations. Il a été précisé par le président de la Ligue de Picardie que les nouvelles Compagnies pouvaient gratuitement bénéficier, dans le cadre de leur création, d'une formation pour entraîneur niveau 1 (arc classique) et d'une formation d'arbitre. Maxime est intéressé par la formation entraîneur. Le président qui s'engage alors à prendre rapidement contact avec la Ligue de Picardie pour organiser les formations demandées.

Le label sport handicap, pour inciter les Compagnies à s'équiper de pas de tir aux normes, propose une subvention de 500 € aux Compagnies qui remplissent les conditions pour obtenir leur label. Etant donné que les accès du terrain sont plats et larges, et que des toilettes handicapés sont disponibles, le Président va se renseigner sur les conditions d'obtention de ce label, afin de tenter de l'obtenir.

La prochaine réunion de la Ligue de Picardie aura lieu le 24 octobre 2015. Le Président compte s'y rendre, et fera un compte-rendu lors de la réunion interne suivante.

Il est à noter que notre membre, Arthur Lebegue, a reçu les félicitations et une récompense de la part de la Ligue de Picardie pour son podium 2014 (3^e au Championnat de France en salle Junior).

B/Travaux sur le terrain du 27 février 2015

Le samedi 27 février, afin de finir de déboiser l'arrière de la butte de tir pour permettre aux ouvriers de poser la clôture, plusieurs personnes ont passé l'après midi dans le froid pour ces travaux.

Le Président remercie les agents communaux, et en particulier Eric Royère, les membres du Conseil municipal, les archers, ainsi que toutes les personnes qui étaient présentes lors de ces travaux indispensables.

C/ Proposition de vidéoconférence pour assister aux réunions en cas d'absence

Par l'intermédiaire du Président, Arthur a demandé s'il était possible pour les prochaines réunions, de prévoir un ordinateur en vidéo conférence pour les membres qui sont géographiquement loin, mais tout de même disponibles aux heures de la réunion.

Le Président trouve l'idée très intéressante et facile à mettre en place puisque les prochaines réunions auront lieu dans la salle de l'école, et demande l'avis du Conseil d'Administration.

Soumis au vote du Conseil d'Administration, cette proposition a été acceptée par 6 voix sur 6. Ce système sera donc mis en place à la demande des membres absents lors des prochaines réunions.

D/Travaux à venir pour remonter la butte de terre

Le Président, après avoir consulté d'autres capitaines et certaines personnes habituées aux terrains de tir à l'arc, a conclu que le moins cher pour remonter la butte de 2m50 à 4m serait d'utiliser le bois de palette. L'un des membres pouvant avoir des palettes en grand nombre, il ne resterait à la compagnie qu'à acheter et faire planter des piquets en bois espacés régulièrement, et de faire une chape de béton pour les maintenir en place. Une fois en place, il faudra visser les bandes issues de palettes dessus, et appliquer de la lasure sur l'ensemble.

Cela va nécessiter beaucoup de main d'œuvre ainsi qu'un peu de logistique, les palettes se trouvant à 45min de route. Maxime propose de faire des essais sur les quelques palettes déjà récupérées pour calculer le nombre qu'il faudra. Ivan propose une solution différente : utiliser les rebuts des scieries.

Il est chargé de se renseigner des modalités pour obtenir ces matériaux, qui nous feraient gagner beaucoup de temps en main d'œuvre.

E/Autres questions

Maxime propose de mettre des cailloux pour faire des allées vers les cibles sur le terrain. Le représentant de la Mairie précise que des choix devront être faits pour respecter les budgets alloués aux travaux du terrain, et qu'une partie du travail devra être assurée par les membres de l'association, sachant que tout ne pourra pas être fait la première année.

Etant donné l'heure tardive, le président propose à chacun de noter ses idées de travaux et aménagements secondaires afin d'en parler lors d'une prochaine réunion, une fois les travaux de sécurisation terminés.

Personne n'ayant d'autres questions, le président remercie vivement tous les présents et déclare la séance levée à 18 h 10.

Chacun des membres présents signe alors la feuille de présence, puis il est dressé le présent procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, signé par le président, la secrétaire et le trésorier

A Angy, le 1^{er} mars 2015

M. NOURY Cyril, Président

Mme NOURY Aurélie, Secrétaire

M. AUDINOT Maxime, Trésorier